

Beaucouzé, le 18 août 2020

Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
Télédoc 151
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Lettre envoi recommandé avec avis de réception

Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui, je vous interpelle, Monsieur le Ministre, en ma qualité de Député (2012-2017) auteur du Rapport « **France, terre d'avenir de l'industrie papetière** », juillet 2014. Ce rapport de 355 pages peut être consulté sur le site de la Documentation française. Il est le fruit d'un travail collectif avec l'ensemble des acteurs de la filière papetière, ou fibre de cellulose. Les conclusions du rapport ont été en partie intégrées dans la loi pour la croissance verte : tri, pourcentage d'utilisation de papier recyclé...

Ce rapport propose des actions qui restent d'actualité et même davantage aujourd'hui qu'hier.

Cela en raison de l'urgence climatique, la nécessité de plus de sobriété dans la consommation d'énergie, d'eau, de réduction des émissions de CO2, de notre empreinte carbone et aussi à cause des réalités économiques que vous vous engagez à corriger, les délocalisations industrielles, le maintien des savoir-faire, des compétences, le dynamisme de nos territoires ruraux.

J'ai apprécié vos engagements, lors du « Grand entretien » comme invité de France inter, du 16 juillet 2020, et votre interview dans le Journal Du Dimanche, ce même jour, vous affirmez :

- « ***Nous relancerons l'économie par l'écologie*** »

- concernant la baisse des émissions de CO2 et l'augmentation de notre empreinte carbone en France, « ***tous les efforts menés à l'intérieur de nos frontières nous les avons perdus par nos importations*** », « ***nous avons la volonté d'inverser la tendance des délocalisations, qui affaiblissent les filières industrielles*** »

- « ***je suis totalement engagé dans la transition écologique, cela doit être l'horizon de notre économie*** », « ***Avoir l'économie la plus décarbonée d'Europe peut-être une fierté nationale... ça va accélérer... des implantations d'entreprises qui seront utiles pour notre pays*** »

- « ***dans chaque village on doit voir la relance dans les territoires*** »

Votre priorité est l'emploi, la relance économique par l'écologie, voilà exactement la situation que je souhaite vous présenter, dont les responsables locaux, les citoyens anciens salariés ou habitants du territoire concernés attendent les actes qui concrétiseront vos engagements.

Dans le sud/est de la Sarthe en limite du Loir-et-Cher il existe une commune de 2260 habitants, **Bessé-sur-Braye**, sur laquelle est situé **un site papetier fondé en 1824**. Le 29 mars 2019, l'usine Arjowiggins implantée sur un site de près de 8ha a été liquidée. Elle employait 540 personnes et faisait la fierté du Bassin d'emploi de la Vallée de la Braye. Cette vallée, positionnée entre Le Mans, 55 km et Vendôme, 35 km est composée de communes rurales, celles qui font l'âme de nos territoires que vous connaissez bien et qui a besoin de voir redémarrer l'activité papetière pour maintenir l'emploi, l'attractivité et aussi répondre à l'urgent besoin de la France en papier recyclé.

Un mois après la fermeture de l'usine, une association citoyenne s'est créée, « **Action Citoyenne pour l'Intérêt Général** », sous l'impulsion de Nadia Mattia. Une pétition a été lancée avec le soutien des élus locaux, des maires de la communauté de communes pour le maintien d'une activité papetière qui a recueilli plus de 20 000 signatures.

Début 2020, un porteur de projet, issu de la filière papetière, a fait une proposition de redémarrage d'une activité papetière, accompagné d'un cabinet d'avocats spécialisé dans les dossiers dits de restructurations d'activités liées à des situations de procédures collectives. Le projet concerne la production de papier recyclé dont le savoir-faire est déjà parfaitement acquis par les ex-salariés de Arjowiggins et les outils sont disponibles.

La différence avec la société précédente, Arjowiggins, qui était multi-produits et n'avait pas la distribution et la commercialisation de ses produits, la structure de reprise se focalisera sur la production d'un seul produit, déjà parfaitement maîtrisé, dont elle assurera elle-même la distribution et la commercialisation permettant ainsi une gestion des coûts mieux maîtrisée.

Des présentations du projet ont été faites aux représentants de l'État, à Madame Morançais, Présidente de la Région Pays-de-la-Loire, aux Maires, aux élus. Par un communiqué de presse en date du 28 mai 2020, l'État et la Région ont validé le co-financement d'une étude de faisabilité du projet de redémarrage d'une production de papier recyclé sur le site industriel de Bessé-sur-Braye. Cette étude était demandée par l'équipe porteuse du projet.

En France le papier recyclé a de l'avenir.

Le site papetier de Bessé-sur-Braye est un enjeu national pour le développement durable.

Entre 2000 et 2016 la production de papier recyclé en France a baissé de 20%, dans le même temps en Allemagne elle augmentait de 25%.

Le papier est la première industrie du recyclage en France. Une tonne de papier recyclé économise 17 arbres et contribue ainsi à diminuer la pression sur les bois cultivés et par la même favorise la biodiversité. Le papier recyclé consomme 9 fois moins d'eau pure et 6 fois moins d'énergie et émet moins de gaz carbonique pour sa production que pour la production d'une tonne de papier non-recyclé. **Le bilan écologique est sans appel.**

Selon la COPACEL, 77% de notre pâte à papier était importé du Brésil en 2019, issu pour 90% de bois certifié. 40% des bois récoltés sont destinés à la pâte à papier ce qui entraîne une conversion des forêts en mono-système et une perte de biodiversité. Pour réduire notre dépendance nous devons privilégier le papier recyclé.

Le problème en France est lié à la filière papier recyclé, du tri à la politique d'achat papier, chaque étape doit être réactualisée pour inverser la baisse de la production et valoriser cette ressource que sont les « déchets » papiers/cartons, véritable « ressource secondaire » pour notre industrie papetière.

Aujourd'hui, nous transférons cette « ressource » vers l'Allemagne et nous achetons des centaines de milliers de tonnes de papier recyclé à l'Allemagne.

La fermeture d'usines de production de papier recyclé en France, Bessé-sur-Braye, la Chapelle Darblay, nous pénalise pour maintenir une filière de proximité, pour garder notre indépendance, pour améliorer nos coûts de production.

Le papier recyclé est une excellente illustration de l'économie circulaire. Pour la Planète nous devons développer une production française, locale pour maintenir le savoir-faire et l'emploi sur le territoire national.

La relance économique par l'écologie ne doit pas faire l'impasse sur la filière papier recyclé. Dans un monde aux ressources limitées, la qualité du papier, recyclable et renouvelable représentent un avantage pour les générations futures.

La relance doit valoriser la chaîne de valeurs de la filière papier recyclé et rattraper notre retard sur notre voisin européen, l'Allemagne, pour faire de la France « **une terre d'avenir de l'industrie papetière** ».

Ceci devrait être l'issue du site stratégique de Bessé-sur-Braye.

Le tribunal de commerce de Nanterre a validé le 19 juin 2020 une offre de reprise faite par la société PMI, « Paper Mill Industries », filiale du groupe industriel canadien DOTORI spécialiste dans l'industrie du bois et du papier. La société PMI au capital de 1000 € a été créée en juillet 2019.

Le site a été acheté pour 75 000€. L'offre de PMI comprend plusieurs projets mais pas le papier recyclé.

Il y a beaucoup d'interrogations sur la diversité des projets au nombre de 7, et le modèle économique qui permettrait le recrutement promis par PMI de 240 salariés d'ici 2025. La crédibilité économique n'est pas démontrée et Monsieur Petit PDG de PMI se refuse à donner des éléments tangibles sur son Business plan.

En 2018, l'usine Arjowiggins Security de Jouy-sur-Morin, plus communément connue sous le nom du village où elle était située : Crèveœur a été liquidée. Un groupe d'ex-salariés avait déposé en 2019, une offre de redémarrage composée de 4 des projets présentés par PMI pour Bessé-sur-Braye, qui ont été rejetés par « Bercy », sur les motifs, trop diversifié, pas crédible économiquement et pour le papier fiduciaire, un refus ferme de l'État

Cet état de fait, exige pour l'avenir du site de Bessé-sur-Braye, pour les engagements futurs de l'État et des collectivités locales auprès de PMI, une présentation financière, un business plan détaillé par projet, et les garanties d'investissements associées.

Nous avons ici la possibilité de construire un co-projet associant ceux réalistes et rentables de PMI portés par Monsieur Petit et celui du papier recyclé porté par Monsieur Pelletanche. Nous avons les compétences disponibles, les machines papetière le permettent et ainsi améliorer les coûts d'utilisation du site. Nous serions dans « le monde d'après » qui optimise, coréalise, et est compétitif pour les besoins de la Nation.

Monsieur le Ministre, je vous invite à vous déplacer sur le site de Bessé-sur-Braye pour, **ensemble porter vos engagements liés à la relance économique par l'écologie** et ainsi transcrire vos messages du 16 juillet 2020 sur « le terrain » que vous affectez. Votre venue ici, dans la Vallée de la Braye, sera pour ceux qui se sont investis depuis plus d'un an, élus, ex-salariés, citoyennes et citoyens une reconnaissance des efforts réalisés dans le respect de leur outil de travail et de leur environnement. Vous ferez de cet acte, de considération, un lien entre vous Monsieur le Ministre, représentant notre pouvoir central et nous agissant ici pour le territoire, pour la Nation.

Monsieur le Ministre, je reste à votre disposition pour vous transmettre des informations complémentaires et pour organiser avec votre équipe votre déplacement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Serge BARDY
Député (2012-2017)
Conseiller Régional des Pays de la Loire (2004-2010)

Copies à :
Monsieur le Préfet de la Région Pays-de-la-Loire,
Monsieur le Préfet de la Sarthe,
Monsieur le Maire de Bessé-sur-Braye